

Transport Routier

- Le démarrage des activités du Centre de Gestion Intégré (CGI), avec la mise en place de la base de données du secteur du transport routier qui automatisera l'ensemble des procédures de traitements des opérations de transport sur toute l'étendue du territoire ;
- La construction, à Adjamé, de la plus grande et la plus belle gare routière d'Afrique de l'Ouest, dénommée Gare Routière Internationale d'Abidjan;
- La réalisation du siège de la mutuelle des transporteurs de Côte d'Ivoire à Abidjan et du centre de collecte et de traitement des informations relatives aux activités de transports ;
- La construction à Abidjan du siège du Haut Conseil du Patronat des Entreprises de Transport Routier de Côte d'Ivoire ;
- La massification des opérations de renouvellement du parc auto ;
- La construction du parc des camions poids lourds à l'entrée d'Abidjan par Yopougon, sur 50 hectares ;

Transport Ferroviaire

- Le démarrage des travaux de réhabilitation et d'extension du chemin de fer Abidjan-Niamey via Tambao, ainsi que la construction de la voie ferrée San Pedro-Man ;
- La réalisation du projet de train urbain qui reliera Anyama à Port-Bouët ;

Transport Aérien

- L'aménagement et d'extension de l'aérogare de Fret de l'aéroport Félix Houphouët BOIGNY de Port-Bouët, dont le lancement des travaux a eu lieu le samedi 1er mars 2014, en présence du Premier ministre Daniel Kablan DUNCAN ;
- La réhabilitation des aérodromes de l'intérieur du pays ;
- La Certification de l'aéroport Félix Houphouët BOIGNY d'Abidjan ;
- L'automatisation de la gestion des bagages doublée de l'installation de nouveaux équipements de transport et de contrôle au scanner des bagages à l'aéroport Félix Houphouët BOIGNY d'Abidjan ;

- La mise en place d'outils performants permettant la réception régulière de gros porteurs de type Air Bus A380 et Boeing 787 ;
- La construction d'un pavillon présidentiel digne de la nouvelle Côte d'Ivoire ;
- La mise en œuvre du plan d'aménagement structuré et futuriste de 3700 hectares, dans la zone aéroportuaire d'Abidjan, pour la création d'une ville moderne dénommée «Aérocité», intégrant tous les services de transport multimodal et les activités économiques (commerces, logistiques, tourisme parc des expositions etc...);
- La finalisation des études et la réalisation de l'aéroport international de San Pedro et de la ville futuriste à créer sur 1700 ha.

Transport Maritime

- L'adoption en Conseil des Ministres et à l'Assemblée Nationale du nouveau code maritime ;
- La promotion de la création de sociétés maritimes assurant le cabotage et le transport lagunaire par bateaux bus;
- La création d'une flotte de navires battant pavillon ivoirien ;
- Le démarrage des travaux d'élargissement et d'approfondissement de la passe d'entrée du canal de Vridi pour permettre au Port Autonome d'Abidjan d'être le seul port d'Afrique de l'Ouest capable d'accueillir des bateaux de 25 000 à 50 000 tonnes ;
- Le remblai de 300 hectares dans le domaine du Port Autonome d'Abidjan ;
- L'aménagement des quais du Port Autonome d'Abidjan, avec un tirant d'eau de 15m nécessaire à l'installation du 2ème terminal à conteneur ;
- La construction d'un terminal céréalier au Port Autonome d'Abidjan ;
- Le démarrage des travaux de construction d'un port minéralier intégré à San Pedro;
- Le remblai de 150 hectares du domaine portuaire du Port Autonome de San-Pedro ;
- Le démarrage des travaux de construction d'un nouveau terminal à conteneurs au Port Autonome de San-Pedro.